

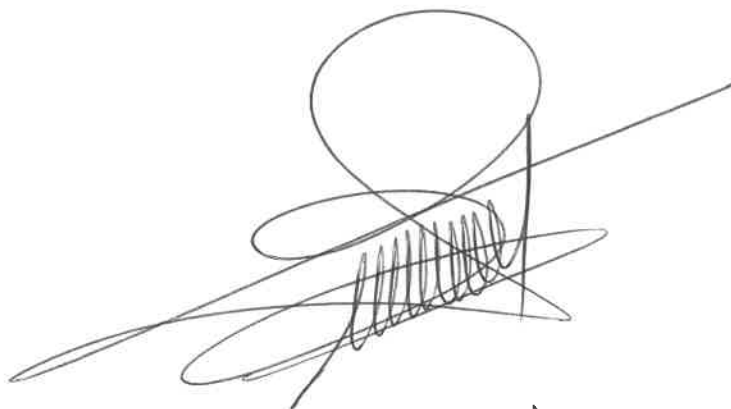
GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

COMPTE DE RESULTAT CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'G' or 'C' shape at the top, followed by a series of vertical, wavy lines, and ending with a long, sweeping horizontal stroke.

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2023	31/03/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	45 400 907		45 400 907	41 129 361
Production vendue (biens)	29 918		29 918	38 588
Production vendue (services)	1 435 883		1 435 883	1 270 990
Chiffre d'affaires net	46 866 708		46 866 708	42 438 939
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 333	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			90 242	122 089
Autres produits			109 423	131 368
Total produits d'exploitation (I)			47 069 706	42 692 396
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			37 750 617	34 182 290
Variations de stock			-3 434	-281 063
Achats de matières premières et autres approvisionnements			66 851	60 595
Variations de stock			6 740	16 718
Autres achats et charges externes (a)			3 527 457	3 091 961
Impôts, taxes et versements assimilés			706 860	708 833
Salaires et traitements			2 844 526	2 728 357
Charges sociales			989 151	963 112
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49 312	43 785
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			94 798	4 325
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				6 855
Autres charges			4 588	59 288
Total charges d'exploitation (II)			46 037 466	41 585 055
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 032 240	1 107 340
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			186	190
Produits financiers				
De participation (3)			5 928	6 711
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1 950	
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			7 877	6 711
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			234	108
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			234	108
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			7 644	6 603
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 039 697	1 113 753

Compte de résultat (suite)

	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	15 356	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	126 120	126 119
Total produits exceptionnels (VII)	141 476	126 119
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	115	
Sur opérations en capital	15 356	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	15 471	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	126 005	126 119
Participation des salariés aux résultats (IX)	206 082	222 322
Impôts sur les bénéfices (X)	284 908	310 791
Total des produits (I+III+V+VII)	47 219 059	42 825 226
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	46 544 346	42 118 466
BENEFICE OU PERTE	674 712	706 759
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 928	6 711
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000

Siège social : Rue de la Reine Blanche

78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

ANNEXE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'G' or 'C' shape at the top, followed by a series of vertical, wavy lines, and ending with a long, sweeping horizontal stroke.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA GEFICAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 14 802 480 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 674 712 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires, ANC 2016-07 du 4/11/2016, ANC 2018-01 du 20/04/2018, ANC 2018-02 du 6 juillet 2018 et ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, ANC 2020-02, ANC 2020-05 et ANC 2020-09 à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 12,5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA GEFICAR

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	48 724	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	8 000	KP	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	398 330	KS	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			152 709	KV	KX	
		Matériel de transport *			25 619	KY	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			93 735	LB	LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE	LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes				LK	LL	LM	
	TOTAL III		LN	678 394	LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	6 503 646	8V		8W
		Autres titres immobilisés		1P	1 817 218	1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières		1T	17 904	1U		1V		
TOTAL IV		1Q	8 338 770	1R		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0G	9 065 889	0H		0J		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		2		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	15 893	LW	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	8 000	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	59 622	MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM	25 330	MN
		Matériel de transport		IV		MP		MQ
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	11 923	MT
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	
	TOTAL III		IY		NG	96 876	NH	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7
		Autres participations		I0		0X	6 503 646	0Y
		Autres titres immobilisés		I1		2B	1 843 291	2C
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	17 904	2F		
TOTAL IV		I3		NJ	8 364 843	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	112 769	0L	9 109 666	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2023
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2023

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA GEFICAR

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées »

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA GEFICAR</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	45 487	PF	603	PG	15 893	PH	30 197		
TOTAL I		RK	45 487	RM	603	RN	15 893	RO	30 197		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	3 734	PW	800	PX		PY	4 534		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	350 432	QA	21 174	QB	44 266	QC	327 340		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	107 732	QE	20 899	QF	25 330	QG	103 301		
	Matériel de transport	QH	25 619	QI		QJ		QK	25 619		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	77 261	QM	5 833	QN	11 923	QO	71 171		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	564 780	QV	48 707	QW	81 520	QX	531 967		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	610 267	ØP	49 311	ØQ	97 414	ØR	562 165		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation		NL		NM				NO			
TOTAL III											
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA GEFICAR

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
	– corporelles	6E	6F	6G	6H
	– titres mis en équivalence	02	03	04	05
	– titres de participation	9U	9V	9W	9X
	– autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises		UE	UF	
	– d'exploitation		UE	UF	
	– financières		UG	UH	
	– exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA GEFICAR										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	17 904	UV		UW	17 904			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	10 793		10 793					
		Autres créances clients	UX	971 348		971 348					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	1 747		1 747					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	83 503		83 503					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	124 909		124 909					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 685		1 685					
		Divers	VP	21 814		21 814					
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	58 822		58 822					
		Charges constatées d'avance	VS	169 749		169 749					
	TOTAUX			VT	1 462 278	VU	1 444 373	VV	17 904		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	214	214					
			à plus d'1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	550					550		
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	3 340 710	3 340 710						
		Personnel et comptes rattachés	8C	706 009	706 009						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	268 425	268 425						
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	60 018	60 018						
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	363 769	363 769						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	519 820	519 820						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	338 843	338 843						
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	5 598 360	VZ	5 597 810			550		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	466 805				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000

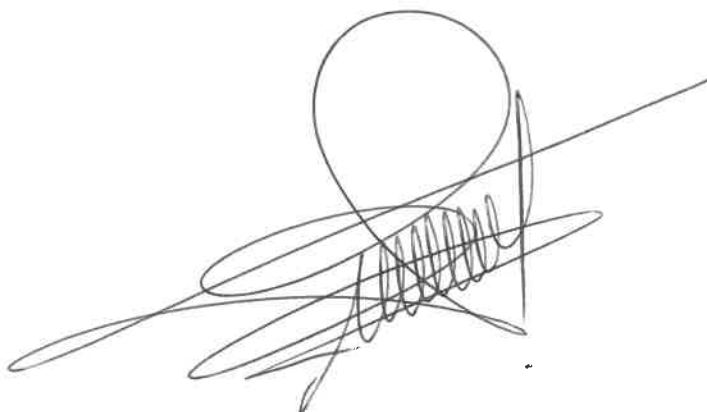
Siège social : Rue de la Reine Blanche

78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

BILAN CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop at the top and several horizontal, wavy lines below it, all enclosed within a rectangular box.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	33 389	30 198	3 191	3 237
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 000	4 535	3 465	4 265
Installations techniques, matériel et outillage industriels	400 293	327 340	72 953	47 898
Autres immobilisations corporelles	303 141	200 092	103 049	61 451
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 503 647		6 503 647	6 503 647
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 843 292		1 843 292	1 817 219
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 905		17 905	17 905
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 109 667	562 165	8 547 501	8 455 622
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	15 541		15 541	15 541
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 972 794	91 535	2 881 259	2 969 360
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	982 142	10 793	971 349	800 563
Autres créances	292 482		292 482	1 947 612
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	520 000		520 000	
Disponibilités	1 404 599		1 404 599	1 491 942
Charges constatées d'avance (3)	169 749		169 749	176 232
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 357 307	102 328	6 254 979	7 401 249
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	15 466 974	664 494	14 802 480	15 856 871
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 640 000	2 640 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	264 000	264 000
Réserves statutaires ou contractuelles	5 457 684	5 760 924
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	674 712	706 759
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 036 396	9 361 684
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	78 012	78 012
Provisions pour charges	44 785	170 905
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	122 797	248 917
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	214	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	520 371	970 680
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 927	37 969
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 340 710	3 565 972
Dettes fiscales et sociales	1 398 223	1 369 838
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	338 843	301 811
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 643 287	6 246 270
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 802 480	15 856 871
(1) Dont à plus d'un an (a)	550	550
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 597 811	6 207 751
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	214	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 R.C.S. VERSAILLES

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023 ET TEXTE DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de distribuer l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à €674.712,48, et de prélever la somme de €325.287,52 dans le poste « Réserves statutaires ou contractuelles » de tel sorte que soit distribuée :

- à titre de dividendes aux associés la somme de €1.000.000

En conséquence, il sera distribué à chaque associé un dividende de €6,06 par action.

Les dividendes seront payables au siège social, à compter du 1^{er} octobre 2023.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75.000 pour les couples soumis à imposition commune.

*les prélèvements sociaux de 17,20 %,

les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence,

- la réserve légale reste fixée à €264.000.

- le poste « Réserves statutaires ou contractuelles » est ramené de €5.457.683,51 à €5.132.395,99.

En outre, les dividendes suivants ont été distribués aux actionnaires au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- par décision de l'Assemblée Générale en date du 29 septembre 2020, la somme de €800.000, soit un dividende de €4,85 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

- par décision de l'Assemblée Générale en date du 8 septembre 2021, la somme de €900.000, soit un dividende de €5,45 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

- par décision de l'Assemblée Générale en date du 30 septembre 2022, la somme de €1.000.000, soit un dividende de €6,06 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Pour copie certifiée conforme

